

# LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE-AQUITAINE

## LE MOT D'ANDREE ROUFFET-PINON



Ancienne directrice d'école actuellement en retraite et maître formateur dans l'éducation, je milite au sein de FNE depuis plus de 25 ans, notamment par FNE Allier. Ma sensibilité à l'environnement et mon envie d'agir se sont particulièrement développées en raison des nombreuses dégradations environnementales et naturelles que nous connaissons et subissons. Tout particulièrement, le passage récurrent des enduros, détruisant des zones Natura 2000 m'ont amenée à créer avec mon mari, Daniel Pinon, une association "Haut Cher Et Combraille " affiliée à FNE Allier, FNE Creuse et Limousin Nature Environnement.

Mon investissement au sein de ces associations s'est beaucoup tourné autour de la protection et de la gestion de l'eau. En effet, j'ai vite compris combien l'eau était importante. Je suis d'abord entrée au conseil d'administration d'Allier Nature, puis à la Frane Auvergne. C'est là que j'ai intégré le Comité de bassin Loire Bretagne pour l'Auvergne Rhône-Alpes, et ceci pendant six ans.

Vivant dans la vallée du Haut Cher, les thématiques liées à l'eau m'ont toujours accompagnée. J'ai par exemple combattu pendant près de trente ans le projet du barrage du « Chambonchard » sur le Cher. Le lieu d'implantation a été dévasté et est devenu une zone Natura 2000 en rive gauche. Ainsi, depuis deux ans, avec Antoine Gatet nous nous battons pour contester les tentatives de compensation qui ont lieu dans cette zone, minimisant les dégâts engendrés sur l'environnement faits sur la Creuse, près d'Aubusson... Je suis donc très motivée sur le problème de l'eau.

Mon investissement s'oriente aussi autour de la représentation dans des instances consultatives locales et départementales. Par exemple, je siége pour Limousin Nature Environnement à la CDPENAF (Commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers), à la Commission des risques naturels au SAGE Creuse, au SAGE Cher amont, à la commission sécheresse ainsi qu'à la commission des énergies renouvelables. Pour l'Allier, je siége au CODERST (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques), à la CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial) ainsi qu'à la commission eau. Montluçon et sa région possédant 3 usines Seveso haut risque, je connais donc bien les risques industriels. Je participe aux trois Commissions de suivi de site (CSS) et depuis cette année, je siége au directoire des risques industriels.

*Andrée Rouffet Pinon, représentante au Comité de bassin Loire-Bretagne pour FNE NA*

**SENTINELLES DE LA NATURE EN NOUVELLE-AQUITAINE****Lancement d'une campagne sur l'eau : « A SEC ! »**

En Nouvelle-Aquitaine l'eau est une ressource rare. Les bassins versants de la région ont tous leurs spécificités et leurs enjeux, mais ils font tous face à la sécheresse. Parfois le niveau des cours d'eau est si bas que l'on ne constate même plus d'écoulement : c'est un assèchement !



La Pallu © C. Lemenicier

Pour recenser ces phénomènes et améliorer la connaissance et la gestion des crises, les trois régions Nouvelle-Aquitaine, Midi-Pyrénées et Auvergne-Rhône-Alpes ont travaillé ensemble pour mettre en place la campagne « A SEC ! ». Pour participer à la campagne [rendez-vous sur le site internet de FNE NA](#).

Après le webinaire de lancement du 4 juillet, trois autres webinar flash permettront aux bénévoles de rejoindre la campagne. Les dates sont : mardi 12 juillet à 12h ; lundi 18 juillet à 12h30 ; jeudi 28 juillet à 18h. Pour s'y [inscrire directement c'est par ici !](#)

**Bilan de la campagne de protection des haies**

La campagne de protection des haies a pris fin le 30 juin. Lors de cette période nous avons recueilli 18 signalements d'atteinte aux haies. Un bilan sera rapidement réalisé et sera disponible sur le site de FNE NA. Toutefois il est utile de rester vigilant durant l'été puisque l'interdiction de taille des haies agricoles demeure jusqu'au 31 juillet.

Retour sur l'atelier « Ouvrons l'œil pour mieux protéger nos rivières »

Le 10 juin 2022, FNE NA a proposé un atelier Sentinelles " **Ouvrons l'œil pour mieux connaître et protéger nos rivières**" les pieds dans l'eau de l'Aurence... ou presque ! 13 participants ont répondu présents (6 associations différentes) et ont pu découvrir divers aménagements le long de ces 4 km de rivière urbaine : étangs en barrage de cours d'eau, seuils, passe à poissons, moulin, déversoirs de crues, ponts, mare... avec leur cortège de problématiques et quelques atténuations d'impacts. Antoine Gatet, juriste environnement de Sources et Rivières du Limousin a décortiqué les ressorts des alertes potentielles que l'on peut retrouver sur "Sentinelles de la Nature" et donné des clés pour comprendre le fonctionnement de la rivière et les différents enjeux environnementaux, repérer les acteurs et outils de gestion et protection des cours d'eau.

**FNE NA****NOTE SUR LE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS**

FNE NA en tant que confédération régionale apporte une aide à ses associations membres et affiliées. Le bureau de FNE NA a commandé une note sur le financement des associations, sujet essentiel à la vie de notre mouvement.

Ce document présente les grandes caractéristiques et le cadre juridique des modes de financements suivants :

- Les dons, et notamment les avantages liés au statut d'intérêt général.
- Les subventions publiques, et les obligations qu'elles entraînent pour les associations.

- Le mécénat, qui permet aux entreprises de bénéficier de crédits d'impôts lorsqu'elles versent des dons à des organismes d'intérêt généraux.
- Les fondations qui peuvent financer des activités associatives.
- Le parrainage / sponsoring qui est conditionné à une contrepartie au bénéfice de l'entreprise.

Pour obtenir cette note ou pour toute question supplémentaire n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse suivante : [jules.boisseau@fne-nouvelleaquitaine.fr](mailto:jules.boisseau@fne-nouvelleaquitaine.fr)

## LIVRE BLANC DE FNE NA

### LANCEMENT DE LA PARTIE AGRICULTURE

Le 8 juin s'est tenue une réunion pour débiter la partie « Agriculture » du Livre Blanc de FNE NA, avec le groupe thématique « Agriculture » mené par Bertrand Garreau. Cette réunion a permis de débiter ensemble sur des mots clés à trouver pour de futurs positionnements. Les premiers positionnements vont porter sur les systèmes agricoles (agriculture biologique, conventionnelle, de précision, agroécologie, agroforesterie...). Cela constitue une bonne porte d'entrée vers d'autres mots clés parfois plus techniques.

## PARTICIPATION DE FNE NA DANS LES INSTANCES CONSULTATIVES DEPARTEMENTALES

### LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE (CDCFS)

Le réseau des associations de FNE NA participe à de nombreuses instances consultatives départementales. Afin de mettre en lumière cet engagement, nous avons décidé de créer des fiches thématiques de chaque commission, pour mieux les comprendre. Elles sont disponibles sur le site internet de FNE NA.

La CDCFS est une instance consultative, chargée d'émettre à destination du ou de la préfète des avis et propositions dans le domaine de la chasse et de la faune sauvage. Elle concourt à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi, dans le département, de la politique du gouvernement dans le domaine de la chasse et de la protection de la faune sauvage.

Vous pouvez accéder [à la fiche complète](#) !



**Fiche présentation**  
**Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS)**

La CDCFS est une instance consultative, chargée d'émettre à destination du ou de la préfète des avis et propositions dans le domaine de la chasse et de la faune sauvage. Elle concourt à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi, dans le département, de la politique du gouvernement dans le domaine de la chasse et de la protection de la faune sauvage.

**Ses missions**

1. Emettre, dans le respect des équilibres écologiques et des intérêts agricoles et forestiers, un avis sur la gestion des espèces chassées et la préservation de leurs habitats, ainsi que sur la détermination des espèces d'animaux sensibles.
2. Se prononcer sur les périodes, les modalités et pratiques de chasse, ainsi que sur celles des animaux classés espèces vulnérables d'accroissement des dégâts.
3. Être consultée sur l'attribution des plans de chasse et sur la gestion des lots de chasse sur les domaines publics forestiers et maritimes.
4. Intervenir en matière d'indemnisation des dégâts aux récoltes, aux cultures et aux forêts causés par le grand gibier.

**Sa composition et son fonctionnement**

La CDCFS regroupe :

- Des représentants et représentantes de l'Etat et de ses établissements publics ainsi qu'un ou une représentant(e) des collectivités de la région.
- Le ou la président(e) de la Fédération départementale des chasseurs et des représentants et représentantes des différents modes de chasse.
- Des représentants et représentantes des porteurs de projets.
- Des représentants et représentantes de la propriété forestière privée, de la propriété forestière non domaniale relevant du régime forestier et de l'Office National des Forêts.
- Le ou la président(e) de la chambre d'agriculture du département et d'autres représentants et représentantes des acteurs agricoles dans le département.
- Des représentants et représentantes d'associations actives dans le domaine de la conservation de la faune et de la protection de la nature.
- Des personnalités qualifiées en matière scientifique et technique dans le domaine de la chasse ou de la faune sauvage.

## ACTUALITES PARTENAIRES

### RENCONTRE AVEC LA PREFETE DE REGION

Une délégation de FNE NA a rencontré madame la Préfète de région le 24 juin à Bordeaux. Parmi les sujets abordés, celui concernant la perte des financements Natura 2000 de l'Etat au profit des Régions et ses conséquences pour les programmes biodiversité des associations ; le photovoltaïque sur les friches et sur les toitures ; les plans de gestion des poissons migrateurs ; le Grand Projet Ferroviaire du sud-ouest (GPSO) et les oppositions de nombreux riverains et élus locaux ; l'insuffisant développement du fret fluvial ; les suites du projet Horizeo.

### RENCONTRE AVEC L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITE

Le 20 juin, FNE NA a rencontré l'Office Français de la Biodiversité à Bordeaux. Le programme Sentinelles de la nature a été présenté, et son intérêt pour les agents de terrain de l'OFB a été souligné. Les échanges ont traité de l'éolien offshore au large d'Oléron, du Document Stratégique de Façade ou encore de l'évolution statutaire de l'ARB NA. Une attention particulière a été portée sur la thématique des poissons migrateurs et la gestion des milieux aquatiques. La situation étant extrêmement inquiétante en raison de l'effondrement général des populations de poissons migrateurs, le rôle de l'OFB sur ce sujet est majeur.

## ZOOM SUR NOS ASSOCIATIONS

### L'APIEEE

L'APIEEE (Association de Protection, d'Information et d'Etude de l'Eau et de son Environnement), affiliée à Poitou-Charentes Nature (PCN) œuvre dans les Deux-Sèvres pour la préservation des rivières et des zones humides, pour permettre à tous un accès à une eau de qualité, de la production (sources) jusqu'à la consommation (robinet). Dans le cadre de leur programme d'information, l'APIEEE et la Confédération Paysanne ont proposé au début de l'année, une réunion de travail ouverte à leurs adhérents.

Introduite par la projection du documentaire Paysans Sentinelles avec Frédéric Signoret et sa fille Youna et articulée sur le thème Agriculture et Biodiversité, la soirée portait sur les derniers ouvrages de trois spécialistes présents : Frédéric Signoret, fondateur de Paysans de nature et président de la LPO 85; Vincent Bretagnolle, directeur de Recherche au CNRS de Chizé et Pierre Grillet, ex-président du CPIE et membre de Nature Environnement 17. Leurs présentations ont ouvert le débat avec la salle sur le thème : "comment l'agriculture peut-elle participer au maintien de la Biodiversité et quel rôle les habitants peuvent y jouer ?"

Une soixantaine de personnes ont participé à cette soirée durant laquelle ont été abordés la question de la biodiversité et d'une agriculture vivrière plus vertueuse, le réchauffement climatique, les pratiques traditionnelles familiales et l'enseignement agricole, les constats alarmants sur la quantité ou la qualité de l'eau ou encore la réduction de l'usage des pesticides.

Cette soirée inaugurerait un cycle de conférences, soirées, débats, dans une dynamique de participations des habitants pour coconstruire un projet de territoire pour l'autonomie alimentaire, la terre, la biodiversité et l'eau.

Satisfaite de l'intérêt manifesté à ce rendez-vous, l'APIEEE prévoit plusieurs nouveaux rendez-vous en septembre : une conférence sur les perturbateurs endocriniens, un atelier autour du livre "Régime Général - vers une sécurité sociale de l'alimentation" (animé par ses auteurs Kévin et Laura Certenais) et une projection du film de Marie Monique Robin: "La fabrique des pandémies".



## FORMATIONS ET ATELIERS A VENIR



[Campagne Sentinelles « A SEC ! »](#)



[« Photovoltaïque, place dans le futur mix énergétique et recommandations pour une filière exemplaire »](#)



[« Réinventer le débat public et transformer demain ! »](#)



[« Accéder à l'information environnementale pour mieux protéger la nature »](#)  
Formation théorique



[« Accéder à l'information environnementale pour mieux protéger la nature »](#)  
Cas pratiques

## UN PEU DE LECTURE

## Article de Rue89Bordeaux : Le réchauffement climatique accélère l'extinction du vivant en Nouvelle-Aquitaine

Un bel article d'alerte sur l'extinction du vivant dans la région à partir des travaux de Cistude Nature.

« De nombreuses espèces sauvages endémiques de la région sont menacées de disparaître à cause du changement climatique, préviennent les chercheurs de Cistude Nature à l'issue d'une étude scientifique au long cours, les Sentinelles du climat. L'association exhorte les collectivités à se lancer dans une stratégie de conservation des hotspots de biodiversité, mis en péril par l'agriculture intensive ou les projets d'urbanisme ou d'infrastructure. »

Pour voir [l'article dans son intégralité](#).



L'apollon, espèce sentinelle des montagnes (Mathieu Molières/Cistude Nature)

## Article de Nature Environnement 17 : Un déluge d'irrigations illégales en période de sécheresse

Un article sur la situation de sécheresse et l'usage illégal de l'irrigation par des exploitants agricoles.

*« En pleine alerte rouge canicule, et comme toutes ces dernières semaines, des exploitants agricoles ont irrigué leurs cultures malgré les interdictions. »*

Pour voir [l'article dans son intégralité](#).



[Retrouvez-nous sur fne-nouvelleaquitaine.fr](https://www.fne-nouvelleaquitaine.fr)

Comité de rédaction et crédits photos : - Ana Fantin – Isabelle Loulmet – Moea Lartigau - Cathy Mazerm- Michel Galliot – Jules Boisseau – Andrée Rouffet-Pinon – Joëlle Lallemand

Avec le soutien financier du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine